



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

terrorisme

Question au Gouvernement n° 2119

Texte de la question

ASSASSINAT D'HERVÉ GOURDEL

M. le président. La parole est à M. Christian Estrosi, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. Christian Estrosi. Monsieur le président, c'est dans un même esprit d'unanimité et au nom des députés des Alpes-Maritimes que je m'adresse à toute notre assemblée.

Barbarie, sauvagerie, cruauté, lâcheté, dégoût, colère, condamnation, indignation, chagrin. Depuis presque une semaine, ces mots ne cessent de tourner en boucle dans nos têtes et sur toutes les ondes.

Ces mots, ici comme ailleurs, doivent garder toute leur force.

Ces mots, on n'a cessé de les entendre, même après les merveilleux et si émouvants hommages rendus partout en France et d'abord dans ma circonscription des Alpes-Maritimes, dans la montagne comme dans la ville de Nice, auxquelles Hervé Gourdel était si attaché.

Cet après-midi, je veux vous parler de l'homme que j'ai connu : un homme de simplicité, de droiture, de dévouement ; un homme de lumière, d'humanité, d'élévation. Cet homme, c'est l'Hervé Gourdel que j'ai connu et qui m'a conduit, avec tant d'autres, sur les sentiers de nos montagnes, dans la lumière ; un homme dont l'éclat renvoie pour toujours dans les ténèbres ceux qui l'ont tué !

Dans les guerres, les premières victimes sont toujours les innocents, ceux qui croient en l'humanité, ceux qui ne peuvent se résoudre à voir dans leur prochain... une bête sauvage. C'est avec eux que se trouve aujourd'hui Hervé Gourdel. C'est parmi eux que le peuple de France, le peuple de Nice et de sa montagne l'ont placé pour toujours. Je veux saluer ici l'immense, la magnifique, l'indomptable dignité dont fait preuve sa famille devant cette épreuve terrible, en même temps que nous lui témoignons tout notre soutien.

Monsieur le Premier ministre, alors que les bourreaux d'Hervé Gourdel, martyr français, auraient été identifiés, il est plus que jamais nécessaire d'agir face à ceux qui ont déclaré la guerre à notre démocratie. Cette guerre sourde et aveugle, faite de fanatisme, nous est déclarée depuis bien longtemps. Notre responsabilité historique est d'y répondre par une guerre globale, partout où au nom d'une appartenance à une religion, à une culture, à une nation démocratique, des innocents sont menacés de torture, de mort, voire d'extermination. Aussi, monsieur le Premier ministre, je vous remercie de confirmer que toutes les énergies seront déployées en ce sens. *(Applaudissements sur tous les bancs.)*

M. le président. La parole est à M. le ministre des affaires étrangères et du développement international.

M. Laurent Fabius, *ministre des affaires étrangères et du développement international*. Monsieur le député, la décapitation d'Hervé Gourdel est une infamie. Nous étions aux Nations unies, le Président de la République et moi-même, lorsque nous avons appris cette nouvelle. Il a fallu réagir tout de suite. La première réaction a été évidemment d'appeler la famille. Nous avons mesuré, ensuite, à quel point cet assassinat épouvantable avait frappé non seulement tous les Français, mais tous nos collègues de l'ensemble des Nations unies. Je voudrais dire trois choses.

La première, c'est qu'Hervé Gourdel était un homme formidable, magnifique, et vous avez bien fait de le rappeler.

Le deuxième, c'est qu'il faut une sanction. Nous travaillons avec les autorités algériennes : hier, le ministre de la justice a annoncé qu'il avait déjà des éléments d'identification. L'enquête se poursuit. Elle doit aboutir et la sanction doit être intraitable.

Et puis, mesdames, messieurs les députés, il faut afficher notre détermination. C'est la meilleure réponse. Les terroristes veulent nous diviser ; les terroristes veulent nous arrêter et les terroristes nous menacent. Il faut répondre par une détermination implacable et par votre unité. *(Applaudissements sur tous les bancs.)*

Données clés

Auteur : [M. Christian Estrosi](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2119

Rubrique : Ordre public

Ministère interrogé : Affaires étrangères

Ministère attributaire : Affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [2 octobre 2014](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [2 octobre 2014](#)